

Mizoën Le mot du Maire

Et la Culture dans tout ça ! La CCO a engagé en mi 2022 un Diagnostic Culture à l'échelle de notre territoire Oisans. Vous avez été invités à donner votre avis sur le déploiement de la Culture sur notre territoire. Vous avez été 414 Uissans(anes) à avoir répondu à ce questionnaire .

Vos réponses sont sans appel, nous constatons un déficit important de la diffusion de la Culture au sens large.

En résumé, on peut retenir :

- **Sur l'évaluation de l'offre culturelle** : 57% peu ou pas satisfaisant, 50% faible à très faible connaissance de l'offre culturelle
- **Sur les lieux de fréquentation** : plaine du Bourg d'Oisans (BO et Allemond), les stations (pôles culturels secondaires), villages patrimoniaux (des relais importants)
- **Sur les souhaits de développement** : en priorité des concerts, spectacles, théâtre, festivals. Sans oublier le cinéma, les visites culturelles, la danse. Il faut aussi noter une plus faible demande pour la lecture publique qui est déjà structurée (Réseau de Médiathèques de l'Oisans)

Fort des résultats du diagnostic et de vos attentes, la Communauté de Commune de l'Oisans va mettre en œuvre des ateliers collectifs pour cocréer une dynamique autour de la Culture. Des actions concrètes verront le jour en 2023.

Pour répondre en partie aux besoins exprimés, la CCO a déjà réagi et a mis en œuvre une solution de diffusion de la Culture au sein de nos villages : La MICRO-FOLIE.

La MICRO-FOLIE est un dispositif porté par le ministère de la Culture, coordonné par le parc de la Villette et les 12 musées nationaux fondateurs. Il s'agit, principalement, d'un « Musée Numérique » où des milliers d'œuvres sont diffusées sur grand écran en haute définition et en musique, en interaction avec des tablettes apportant, au gré de chaque visiteur, des informations sur les œuvres présentées. Toutes les formes artistiques peuvent être mise à l'honneur.



En apportant l'accès aux grands musées au plus près des habitants et des territoires éloignés, la MICRO-FOLIE permet de réduire les inégalités géographiques, elle permet d'animer le territoire en offrant la découverte de chefs-d'œuvre des plus grands musées. Elle permet également, de prendre part à un réseau national en mutualisant les moyens pour soutenir les artistes locaux. Le « Musée Numérique », composante commune de toutes les MICRO-FOLIE du réseau, offre à chacun de découvrir les chefs-d'œuvre rassemblés par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition.

Vous avez été nombreux à participer à « la première » à Mizoën du 8 au 17 mars dernier et à apprécier cette méthode de diffusion des œuvres ainsi que les casques de « réalité virtuelle » et à profiter des films relatifs à la Culture.

Bernard MICHEL Maire de Mizoën, Vice président à la CCO en charge de la Culture

Sommaire

Accès aux Alpes	2	Animations printemps 2023	6
Mutuelle communale	3	La tourte iséroise	7
Nouveau bus scolaire	3	Brèves	7
C'était hier, chez nous	4	La vraie recette de Mady	8
Rétroalgie 2000	5	Dernière minute	8
		Contacts utiles et Etat civil	8

ACCES AUX ALPAGES



L'émergence de conflits d'usage en montagne est une réalité qui ne doit pas être sous-estimée. Depuis la crise du COVID et les périodes de confinement, l'augmentation de la fréquentation, voire la sur-fréquentation des territoires de montagne ont nettement amplifié ce phénomène. Cependant, les besoins de hauteur, de grands espaces et de liberté ne confèrent pas tous les droits. La montagne doit être unanimement respectée et appréciée aussi bien par les promeneurs que par les éleveurs, tout autant

que par les chasseurs et par les adeptes de sports d'été. Il s'agit d'une affaire de raison mais peut-être aussi d'amour de la montagne et de ce qu'elle apporte comme plus-values dans le quotidien de chacun. Comment accepter les actes de grandes incivilités ou de non-respect des terrains montagnards !?

Le constat est net, le Plateau d'Emparis se trouve dénaturé par le développement important de sa fréquentation. Celui-ci est amplifiée par la possibilité d'y accéder en véhicule motorisé. Il convient de rappeler que nos montagnes sont principalement des alpages, propriétés privées, loués à des groupements pastoraux qui les exploitent pour l'élevage d'ovins ou bovins. Pour mémoire, seule l'emprise des GR 50/54 relève du domaine public. La « piste d'Emparis » et les alpages eux-mêmes relèvent du domaine privé.



Un arrêté identique à Besse, La Grave et Mizoën sera pris, réglementant assez strictement les usages autorisés et interdits sur toute la zone « classée » et concernée par Natura 2000 : feux, camping, chiens, déchets, baignade, ...

Un nouveau souffle de grande nature, avec le calme inhérent à ce lieu grandiose est nécessaire.

Comme nous vous l'avons indiqué et, avec les sociaux-pro de notre territoire, nous avons réfléchi à cette problématique. Avant de finaliser les actions à mettre en œuvre, nous vous demandons votre avis pour :

La fermeture expérimentale et temporaire, aux véhicules à moteur, de la piste entre mi-juillet et mi-août, sauf pour les ayants droit (voir coupon réponse ci-joint).

Votre coupon réponse est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou, par mail à : mairie@mizoen.fr Vos retours sont attendus pour le 16 avril prochain.

MUTUELLE COMMUNALE

Pour favoriser l'accès à la santé pour tous et améliorer le pouvoir d'achat

Le coût de la santé est de plus en plus élevé, et les inégalités de prise en charge sont croissantes. C'est pourquoi la commune de Mizoën a décidé de mettre en place une mutuelle communale ouverte à tous, en partenariat avec Mutualp.

LA SANTÉ, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

Les contrats individuels de complémentaires santé représentent un budget important pour les populations les plus fragiles, notamment les retraités. Mais aussi pour toutes les personnes confrontées à l'augmentation du coût de la vie.

La commune a décidé de retenir la mutuelle lyonnaise Mutualp (à but non lucratif) – déjà en place dans plusieurs communes de l'Isère – et de formaliser ce partenariat à travers une convention.

UNE MUTUELLE COMMUNALE : POUR QUI ? POURQUOI ?

La mutuelle communale est un dispositif social et solidaire destiné plus particulièrement à tous ceux qui ne disposent pas d'une mutuelle obligatoire par leur employeur : notamment les retraités, étudiants, travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, autoentrepreneurs...), demandeurs d'emploi. La mutuelle communale s'adresse également aux personnes qui ont déjà une mutuelle et qui veulent comparer les garanties et les tarifs.

C'EST LE MOMENT DE COMPARER !

Les offres s'adaptant à l'âge et aux choix de chacun, le partenaire Mutualp proposera à chaque habitant qui le souhaite de comparer son contrat actuel avec les solutions proposées, afin d'évaluer la pertinence d'un changement de mutuelle. Une démarche personnalisée, et sans obligation de souscription, au service de l'intérêt des Mizoënnais.

LE CHOIX DE MUTUALP



La commune a choisi de retenir le partenaire Mutualp en privilégiant un dispositif qui n'a **pas de but lucratif, ni d'actionnaires à rémunérer**.

La commune n'intervient qu'en qualité de partenaire et n'a aucun rapport financier ni avec le mutualiste Mutualp, ni avec les usagers contractants. Elle agit comme intermédiaire et met à disposition des locaux pour une information et un accompagnement personnalisé des Mizoënnais.

Aucune information relative aux dossiers des adhérents ne sera communiquée aux services de la commune, pour des raisons évidentes de confidentialité. Toutefois, le partenaire Mutualp présentera à la commune chaque année un bilan statistique permettant d'évaluer la pertinence du dispositif et son adaptation dans le temps.

Le dispositif entre en vigueur en mai. Une date de permanence sera fixée prochainement pour vous informer et vous permettre de comparer les propositions de contrat.

RdV sur rendez-vous, avec inscription via mail (ou téléphone) : mairie@mizoen.fr

NOUVEAU BUS SCOLAIRE

Malgré son jeune âge (12 ans) et un nombre de Km faible pour un bus (- de 190 000Km), le bus Mercédès du SIEPAF est à « bout de souffle ».

Dans le cadre de la convention passée entre la CCO et la région AURA, compétente pour le transport en commun et scolaire sur notre territoire, nous avons pu négocier la mise à disposition d'un véhicule neuf. Nous sommes reconnaissants à la Région AURA pour ce service exceptionnel.

Il est enfin arrivé !! Le nouveau bus « flambant neuf » transportera les enfants dès le 3 avril et les fidèles du marché du Bourg d'Oisans le samedi matin.



C'ÉTAIT HIER, CHEZ NOUS !

Dans les montagnes de l'Oisans.

Nous habitons un petit village de l'Oisans, à 1250 mètres, juste au-dessus du grand Barrage du Chambon en construction. Je vais vous dire qu'aux Aymes-en-Oisans, les champs sont en pente et chaque année, nous sommes obligés de « charrier la broue », c'est-à-dire de porter la terre du pied à la cime, dans des paniers, parce que les champs sont en pente et que la terre glisse facilement. On porte cette terre à dos de mulet ou à bras de personne, nous fumons les champs avec du fumier, nous mettons le bât au mulet avec des « paniers » de chaque côté, ce qui forme deux poches ; on les remplit de fumier et on les porte au champ en tenant le mulet par la queue. Nous le vidons à terre, nous « l'épanchons », c'est-à-dire, nous l'éten-dons sur toute la surface de la terre avec un trident pour que la charrue ne jette pas la terre en bas du



champ, nous labourons avec une petite charrue qui se compose d'un tout petit soc, d'une seule roue au milieu. Elle retourne encore assez bien la terre ; on casse la terre avec des pioches, on enfouit le fumier dans le sol à l'aide d'un râteau.

Nous sortons les mauvaises herbes : chardons, pissenlits, etc., nous mettons les pommes de terre en même temps à la file les unes des autres. Quand elles vont bientôt sortir, on casse les tiges avec un râteau dont les dents sont en fer. Quand les pommes de terre sont fleuries, on coupe les herbes avec une faucille, on les fait sécher, on les donne aux moutons. Nous piochons ou labourons les pommes de terre ; nous les mettons dans la cave. Quand il fait chaud, elles germent ; on dit qu'on les « débroque », c'est-à-dire on enlève leurs germes, et toutes les années c'est là même chose.

Ici la culture est difficile et nous mangeons tout ce que nous récoltons. Aussi nos papas sont obligés de faire autre chose pour apporter un peu d'argent à la maison. Mon papa voyage dans les Vosges, l'hiver, pour vendre des lunettes. Le papa de Berthe Bérard travaille comme surveillant à la mine des Grandes Rousses et elle ne le voit que 5 jours par mois. Le papa du petit André travaille comme manœuvre au Barrage du Chambon.



Photo transmise par Jean-Claude VIAL : photo de la famille Firmont (mes grands parents Marie et Antoine, ma mère Yvonne (autrice de la rédaction) la grande fille, son frère Aimé, sa petite sœur Janine) en face du 1 chemin de l'école aux environs de 1930.

Source : Revue La Gerbe, No 48, septembre 1934. Rédaction en l'école des Aymes de Mlle Yvonne Firmont (11 ans 1/2)

Nb. : La Gerbe (devenue La Gerbe Enfantine) qui a débuté en avril 1927 est une co-revue nationale (il existe même quelques numéros avec la participation d'écoles étrangères) d'enfants, qui regroupe une sélection de textes produits dans le cadre de la correspondance scolaire.

Ce numéro 4 du Journal de la Vallée du Ferrand s'inscrit dans un contexte singulier : un événement rare, l'éclipse totale de soleil à l'été 1999 ; la tempête de fin d'année, ses dégâts jamais vus avec 92 morts en France ; le frisson de l'an mille qui réveille nos inconscients pour franchir le millénaire ; les inquiétudes du passage à l'Euro fin 2001 ... toutes questions qui peuvent éclairer l'éditorial de Jean Lavaudant : *Liberté ... Egalité ... mais où est donc passée la Fraternité ?* un sujet de toujours, encore d'actualité dans notre vie locale, familiale, associative ou sociale.

Mais ne broyons pas du noir, à Mizoën l'ambiance bat son plein, tombolas, concours, repas dansants, tout y passe pour les petits et les grands, de la Foire de printemps au repas des Anciens, la vie associative se révèle d'une indéniable richesse.

Pendant ce temps Besse finalise son projet de déviation dont les travaux « devraient être bouclés pour fin 2000 » ... belle preuve 23 ans plus tard que tout ouvrage demande labeur et temps. Le grand projet de nos voisins restant celui de la Maison des Alpages, détaillé dans ses moindres aspects dans ce numéro.

Le Siefaf propose aussi son riche programme de sorties et animations vers la jeunesse, safari, grottes, ferme pédagogique, jardin ferroviaire, cinéma, piscine ... on aurait presque envie de retomber en enfance ! Mais les grands ne sont pas oubliés avec le 2^{ème} Festival des Randonnées musicales, qui affute ses instruments pour marier, comme son nom l'indique, la randonnée et la musique.

A Clavans on redécouvre le pittoresque sentier oublié du facteur vers Besse par les Cognets, en rapelant avec un sourire qu'il servait surtout pour aller au bal ... pendant que Brigitte Monnet nous narre la rafraichissante histoire du Pastis, euh ... du Pernod, non pardon ... du Ricard, enfin vous choisirez, l'essentiel étant de ne surtout pas mettre les glaçons avant l'eau !! Qu'on se le dise ...

Aux hameaux enfin, la placette de Singuigneret est aménagée, pendant qu'un nouvel agent communal intègre le service technique, et que le repas à domicile est proposé pour la dernière fois en francs par l'Auberge d'Emparis, il en fallait 44 pour une entrée, un plat chaud, un fromage, un dessert, pain + quart de vin. C'est cela aussi la vie de village, bon appétit !

LE JOURNAL
Vallée du Ferrand

édito

Réflexion ... !!!
LIBERTÉ...ÉGALITÉ...MAIS OÙ EST DONC PASSÉ LA FRATERNITÉ ?

Dans le cotoiement habituel des instances responsables, à tous niveaux, ce n'est trop souvent qu'un semblant de fraternité.

Elle masque l'action périlleuse des luttes d'influence et malheureusement, nous souffrons tous plus ou moins directement de ces intrigues tracassières. Beaucoup n'y portent qu'attention distraite et considèrent ces préoccupations comme le seul apanage de leurs "dirigeants". Personne ne veut se sentir concerné. On se refuse à approfondir car... "voir plus loin que le bout de son nez" ... "c'est chercher la petite bête" ! Mais voilà, pour déclencher un processus de réforme des mentalités, nous ne sommes pas mûrs. Ainsi, dans la vie courante, la fraternelle franchise prend elle figure d'originalité. Voyez comme elle réaffirme son efficacité lorsque catastrophes, guerres etc...en deviennent l'élément moteur. Alors, pour que s'atténuent les antagonismes les plus irréductibles, faudra-t-il attendre une catastrophe ?

DÉMOCRATIE... OU DIRIGISME ?

Dans un autre registre, on peut se poser la question de savoir si nous sommes dans un système de démocratie ou plutôt dans un système dirigiste ? Ce n'est pas de politique qu'il s'agit, c'est d'un résultat de l'abstention. Un cubili plus ou moins conscient de son rôle, de l'importance de sa participation aux instances, chargée de construire et gérer notre vie locale et cantonale. On en vient à se demander si les décisions prises en une sorte de DIRECTOIRE RESTREINT, ce n'est pas ce qu'attendent nos mandants ! Oh, certes nous admettons les empêchements majeurs. Mais les doigts d'une seule main suffiraient pour compter leurs notifications par lettre. Et à ma connaissance, aucune d'elles ne suggère jamais quoique ce soit pour orienter nos décisions. Cette "abstention galopante" devient chronique. Seuls quelques pauvres bougres que l'on dit "militants" se démenent, pilotent sans visibilité suffisante, et bien sûr, encaissent les mauvais coups. Ceux des activistes de l'ombre, ceux qui se gardent bien de participer réellement. Après tout, si demain des mesures réglementaires draconiennes, plus ou moins inspirées par les puissants, viennent à l'encontre des intérêts des plus modestes, pourtant plus nombreux, cela s'expliquera. Faute de VOULOIR SE PRENDRE EN MAINS SOI-MÊME, ON SE LAISSE MANŒUVRER PAR D'AUTRES. Une telle apathie, quelles qu'en soient les causes, est fort décevante pour tous ceux qui croient encore fermement aux valeurs institutionnelles de la démocratie.

PLURALISME DANS LA COOPERATION OU LA DUALITE ?

Le bilan des rencontres et actions passées pose la question : allons-nous vers l'entente ? Force est de constater le peu de prédisposition favorable de certains. Les uns rêvent d'une organisation monarchique sélective efficace et rapide dans l'action. D'autres préfèrent la pluralité dans le respect des différences et la richesse de leur mise en commun. Trop souvent d'ailleurs, les premiers cachent une arrière pensée faite d'appétit de pouvoir exclusif et de monopole. Les seconds, sont encore nombreux qui professent des théories coopératives ...du bout des lèvres. Au sein des instances responsables, c'est une perpétuelle réticence à s'ouvrir aux autres. Le jeu de la méfiance prime souvent sur celui de la confiance.

(suite p.2)

SOMMAIRE

SIEPAF

Vie quotidienne

Voici l'été, merci Docteur Ordinaire 2

Accompagnatrice scolaire 2

Portage de repas à domicile 2

Tourisme

Sortie et animations enfants 3

Seconde édition des Randonnées Musicales 3

La Maison des Alpages 4

LA VIE DE NOS VILLAGES

Besse en Oisans 5

Clavans en Haut-Oisans 6

Mizoën 7

ETAT-CIVIL 8

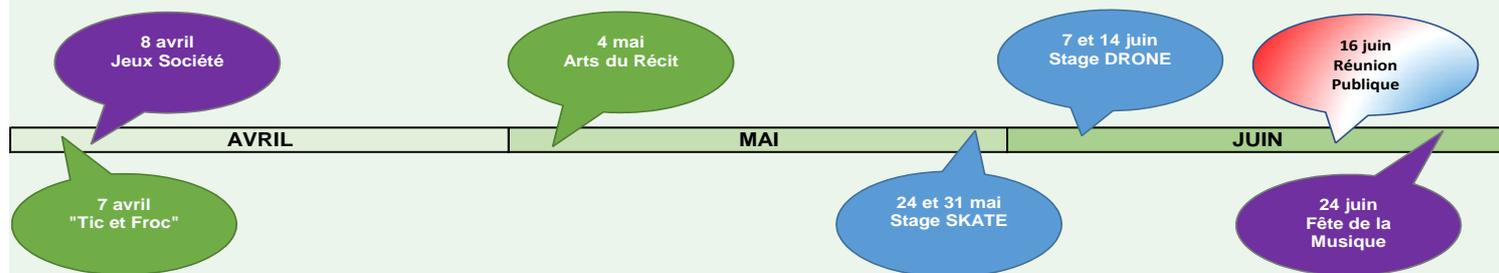
FERRAND PRATIQUE 8

Vallée du Ferrand

N°4
juillet 2000

Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation pour l'Aménagement de la vallée du Ferrand

ANIMATIONS PRINTEMPS 2023 !



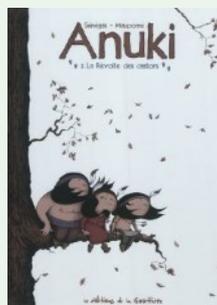
Spectacle de théâtre « Tic et Froc en route pour l'école »

- Spectacle sur la sécurité routière expliquée par 2 clowns
- Salle polyvalente Mizoën
- Vendredi 7 avril à 14h
- Public scolaire : écoles du Freney et Mizoën
- Organisation : commune de Mizoën



Soirée jeux de société + repas partagé (auberge espagnole)

- Animation jeux : Vanessa Fascicolo de Jeux Vadrouille
- Salle polyvalente Mizoën
- Samedi 8 avril à partir de 18 h
- Organisation : Bibliothèque municipale
- Entrée libre – tout public



Exposition interactive : Anuki

- De mai à juin (horaires à venir)
- Salle polyvalente
- Organisation : Bibliothèque municipale

Spectacle de contes Arts du Récit « 1,2,3 tout fond des bois »

- Conteuse des Arts du Récit : Claire Parma
- Jeudi 4 mai à 10h15
- Public : Ecole maternelle
- Organisation : Bibliothèque municipal + RMO

au



Stage skate, slackline, roller

- Les mercredis 24 et 31 mai de 10 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
- Le matin, réservé aux primaires
- L'après midi, réservé aux collégiens et ados
- Organisation : SIEPAF
- Sur réservation au : 04 76 11 03 52 Gratuit



Stage initiation drone

- Mercredis 7 et 14 juin de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Programme sur 2 jours : décollage drone, baptême pilotage, circuits drone, vol en immersion avec lunettes
- Enfants de 4 à 14 ans (et au-delà)
- Salle polyvalente et abords
- Organisation : commune de Mizoën
- Sur réservation à : Bibliothèque de Mizoën, Gratuit



Fête de la musique

- Samedi 24 juin
- Salle polyvalente
- Organisation : AFRM

Profitez-en bien !

LA TOURTE ISEROISE

Nouvel emblème gastronomique de notre département.

Le département de l'Isère a lancé cette année un concours pour créer une recette emblématique. L'idée était de trouver un plat facile et peu coûteux à base de produits locaux et faire de cette recette le symbole du département. La recette du jeune Chef Alexandre ZDANKEVITCH, chef cuisinier au restaurant « Madam » à Grenoble a été choisie par un jury de 20 personnes pour représenter l'Isère le 21 février dernier au lycée hôtelier Lesdiguières de Grenoble.

Voici la recette de cette tourte à base de pomme de terre, de fondue de poireaux et de crème de Saint-Marcellin :



Pour la pâte à tourte :

- 500 g de farine
- 300 g de beurre
- 100 g de saindoux
- 10 g de sel
- 45 g de noix des pères Chartreux (alcool de noix)
- 80 g d'eau
- 100 g de beurre de tourage.

Nb. : vous pouvez aussi acheter 2 bonnes pâtes feuilletées chez votre boulanger

Pour la crème de Saint Marcellin :

- 1 litre de crème liquide
- 460 g de Saint-Marcellin
- Sel/poivre/muscade

Faire chauffer le Saint-Marcellin dans la crème liquide à feu moyen. Ajouter le sel / poivre / muscade. Obtenir une crème onctueuse. RESERVER.

Pour la soubise (fondue) de poireaux :

- 100 g d'oignons
- 80 g de poireaux
- 200 g crème de Saint-Marcellin
- 60 g de beurre
- 10 g de fécule de pommes de terre

Etuver les oignons et les poireaux dans 60 g de beurre (sans coloration). Ajouter 200g de crème de Saint-Marcellin réalisée auparavant. Mixer avec la fécule de pommes de terre. RESERVER.

Pour les pommes de terre :

- 650 g de pommes de terre
- Crème de Saint Marcellin.

Couper les pommes de terre en fines tranches. Les précuire dans le reste de crème de Saint-Marcellin. Egoutter et RESERVER.

Le montage : Dans la première pâte à tourte (ou feuilletée) monter en étage les tranches de pommes de terre en intercalant la fondue de poireaux et quelques copeaux de Saint-Marcellin.

Répéter l'opération jusqu'à obtenir une épaisseur de 4 cm. Recouvrir de la seconde pâte, la piquer légèrement.

Cuisson : 40 minutes au four à 180°.

BONNE DEGUSTATION !

BREVES !

Les propriétaires ont jusqu'au **30 juin 2023** pour déclarer le statut d'occupation de leurs logements au 1^{er} janvier de l'année. En effet, la loi de finances de 2020 a institué cette **obligation déclarative** afin de connaître les locaux qui demeurent taxables suite à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales.

La déclaration s'effectue en ligne sur votre espace sécurisé sur impôts.gouv.fr, rubrique « **gérer mes biens immobiliers** ». Attention, toute absence de déclaration entraîne une **amende de 150€ par local**. En cas d'omission ou d'inexactitude des informations communiquées, le même montant d'amende s'appliquera. (Article 1 770 Terdecies du CGI).

"CUISSSES DE DAME" LA VRAIE RECETTE DE MADY

CUISSSES DE DAME

INGREDIENTS :

- 300 g de farine
- 125g de sucre
- 75g de poudre d'amande ou autre
- 65g de beurre
- 2 œufs
- 1 à 2 cuillères à soupe de kirch (selon les goûts)

Mettre tous les ingrédients dans une terrine sauf le beurre et mélanger

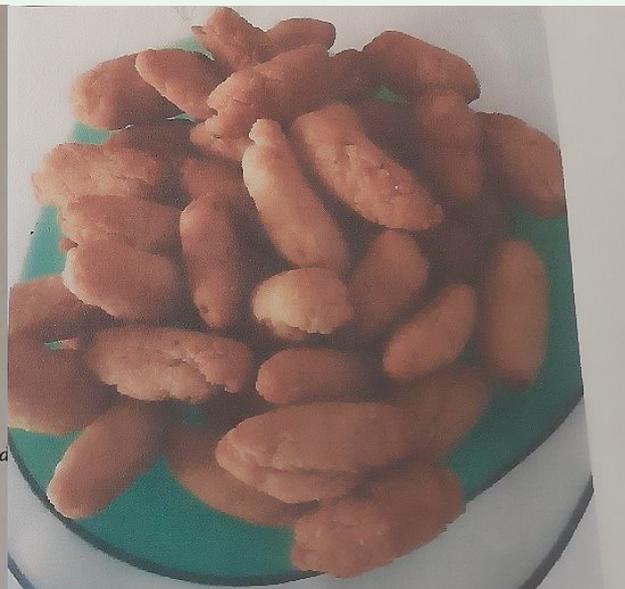
Faire fondre le beurre et rajouter à la préparation.

Bien mélanger le tout avec les doigts jusqu'à obtenir une boule compacte.

Prendre de petits bouts de pâte, les pétrir dans la main et les rouler pour obtenir de petits boudins,

Faire cuire dans friture.

Déguster.



A essayer sans retenue, à déguster chaud ou froid ...

DERNIERE MINUTE !!

ECOLE : c'est maintenant officiel, compte tenu du manque d'effectif une classe fermera à l'école du Freney d'Oisans à la rentrée prochaine. Vos élus restent très attentifs à cette situation afin d'adopter les dispositions les plus efficaces et confortables pour les enfants.

« LE CADAVRE DU CHAMBON » : un corps a été retrouvé dernièrement dans le lac du Chambon, il est non identifié et sera inhumé sous X au cimetière de Mont-de-Lans.

PAV : Le Projet d'Aménagement du Village a fait l'objet d'ajustements suite à vos observations lors de la réunion publique. Les premiers travaux vont démarrer ce printemps.

- Les bennes des encombrants, bois et métal seront déplacées à la Tricombe en mai
- Un réhausseur (ralentisseur) sera implanté dans la zone « entrée sud »

L'automne sera consacré à la création de parkings, l'essentiel du projet verra le jour en 2024 / 2025.

CONTACTS ET NUMEROS UTILES

Mairie :	04 76 80 11 39	POLICE :	17
Mail :	mairie@mizoen.fr	POMPIERS :	18
Boîte à idées :	boiteaidee@mizoen.fr	SAMU :	15
WEB :	https://mizoen.fr/	Trafic local :	https://www.itinisere.fr
Le Maire :	07 87 10 39 75	Carte de vigilance :	https://vigilance.gouv.fr
Bibliothèque :	04 76 79 20 38	Maintenance TNT (CCO) :	07 86 36 47 97
		Agence Nationale des Fréquences :	09 70 81 88 18

ETAT CIVIL 2023

BIENVENUE : Tau Mengual né le 29 mars 2023

IL NOUS A QUITTE : Jean Pierre COING décédé le 14 février 2023 dans sa 82^e année

LA GAZETTE MIZOËNNETTE : Editée et imprimée sur papier recyclé par la Commune de Mizoën

Directeur Publication : Bernard MICHEL, Rédacteurs : Florence, Francine, Jean-Claude, Jean-Marc, Mady, Michèle

Crédit photos : Bernard, Florence, Francine, Jean-Claude, Jean-Marc, Mady, Michèle



Mizoën_38142



<https://www.facebook.com/CommuneDeMizoen>

Ne pas jeter sur la voie publique